

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 5 décembre 2022

1^{er} comité de suivi de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers sous l'égide de madame la Première ministre, Elisabeth Borne

Ce matin s'est tenu, en présence des ministres de tutelle de l'Institut national du cancer, monsieur le ministre François Braun et madame la ministre Sylvie Retailleau le 1^{er} comité de suivi¹ de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 « Des progrès pour tous, de l'espoir pour demain ». Annoncée en février 2021 par le président de la République, cette première réunion a permis de faire le point sur les avancées déjà réalisées par ses deux premières années et surtout d'annoncer de nouvelles actions pour amplifier le travail engagé. Un seul objectif poursuivi : réduire le poids des cancers dans notre pays au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens.

Un engagement renouvelé du Gouvernement dans la lutte contre les cancers en France

Le ministre de la Santé et de la Prévention et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont réaffirmé, lors de ce premier Comité de suivi de la stratégie décennale, l'engagement du Gouvernement dans la lutte contre les cancers.

À cette occasion, ils ont chacun annoncé et discuté avec les membres du comité de nouvelles mesures en lien avec la Stratégie décennale visant à accélérer et approfondir la lutte contre les cancers au service de tous.

¹ Le comité de suivi national. Présidé par les deux cabinets ministériels (ministère en charge de la santé et ministère en charge de la recherche), avec l'appui de l'Institut national du cancer, il se réunit une fois par an. Son ambition est de favoriser le partage, l'échange et l'implication autour de la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre le cancer, et d'associer l'ensemble des acteurs de la lutte contre le cancer à son pilotage.

L'ensemble des 4 axes prioritaires de la Stratégie est concerné par ces annonces. L'Institut national du cancer, en charge de son pilotage et de la coordination avec l'ensemble des acteurs, en assurera la mise en œuvre.

« Les annonces portées par le ministre de la Santé et de la Prévention et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors de ce comité de suivi ne font que confirmer la détermination du Gouvernement dans la lutte contre les cancers au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens. Pour y parvenir, l'ensemble des dimensions de la cancérologie se voit doter de nouvelles actions aux objectifs ambitieux. L'Institut national du cancer, résolument engagé dans la mise en œuvre de la Stratégie décennale, poursuivra avec détermination ces objectifs pour demain, réduire le poids du cancer dans le quotidien de chaque concitoyen ».

Professeur Norbert Ifrah, président de l'Institut national du cancer

« Les nouvelles actions présentées lors de ce premier comité de suivi par le ministre de la Santé et de la Prévention et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche répondent aux préoccupations majeures de nos concitoyens sont concrètes et visent à améliorer le quotidien de tous. Nouveau programme pour généraliser les actions de prévention probantes, simplification de l'accès au dépistage et réforme de son organisation, mobilisation et accompagnement des collectivités territoriales et des entreprises, financement d'un biocluster sur les cancers et de centres de recherche d'excellence sur les cancers de l'enfants, toutes ces mesures visent à nous permettre collectivement de changer la donne pour faire reculer les cancers, des adultes et des enfants, dans notre pays. Elles donnent une force supplémentaire à la stratégie décennale de lutte contre les cancers déjà très ambitieuse. L'Institut national du cancer et ses partenaires sont d'ores et déjà pleinement mobilisés pour en assurer la réussite au service de tous ».

Monsieur Thierry Breton, directeur général de l'Institut national du cancer

[Accéder au dossier de presse qui présente l'ensemble des mesures](#)

Premier bilan à 2 ans: 115 actions lancées sur les 234 que compte la Stratégie décennale

Ce premier comité a également été l'occasion de faire un bilan 2 ans après le lancement de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers.

Sur la période 2021/2022, plus de deux tiers des actions (144) étaient programmées. 80 % d'entre elles (115) ont été effectivement lancées.

À date, 16 actions sont d'ores et déjà finalisées et 72 respectent le calendrier annoncé. Un retard (majeur ou mineur) a été identifié pour 27 d'entre elles.

Avec un objectif de service rendu à l'ensemble de nos concitoyens, ces actions ont permis des avancées majeures comme par exemple :

- la mise en place de réseaux de recherche en prévention primaire pour renforcer la connaissance des facteurs de risque de cancer et développer un outillage pour intervenir auprès des populations avec des actions de prévention efficaces ;

- l'ouverture de la commande en ligne du kit de dépistage du cancer colorectal ;
- l'extension du droit à l'oubli fixé à 5 ans ;
- le financement du développement de l'activité d'oncogénétique.

Les points clés de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030

4 axes prioritaires :

- 1 : améliorer la prévention ;
- 2 : limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie ;
- 3 : lutter contre les cancers de mauvais pronostic ;
- 4 : s'assurer que les progrès bénéficient à tous.

Des objectifs chiffrés :

- réduire de 60 000 cas par an le nombre de cancers évitables, à horizon 2040 (aujourd'hui, près de la moitié des cancers chaque année pourraient être évités) ;
- réaliser un million de dépistages en plus à horizon 2025, sur le périmètre des dépistages existants (aujourd'hui, environ 9 millions de dépistages sont réalisés chaque année) ;
- réduire de 2/3 à 1/3 la part des patients souffrant de séquelles 5 ans après un diagnostic (en 2017, 3,8 millions de personnes vivent en France avec un cancer ou en ont guéri) ;
- améliorer significativement le taux de survie des cancers de plus mauvais pronostic, à horizon 2030 (en 2016, 7 localisations de cancer présentent un taux de survie à 5 ans inférieur à 33 %).

Un budget en hausse :

- 1,74 milliard d'euros de financement sur la période 2021 – 2025, soit + 20 % comparativement au 3^e plan cancer.

[Accéder à la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr [twitter](#)

CONTACT PRESSE

Institut national du cancer - Responsable des relations media – Lydia Dauzet

presseinca@institutcancer.fr - 01 41 10 14 44 // 06 20 72 11 25